

Canadian Group
Inter-Parliamentary Union



Groupe canadien
Union interparlementaire

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation à la session annuelle
de 2011 de la Conférence parlementaire sur
l'Organisation mondiale du commerce (OMC)**

Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)

**Genève, Suisse
Les 21 et 22 mars 2011**

Rapport

1. Contexte

La Conférence parlementaire sur l'OMC est une initiative lancée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen. L'objectif premier de la Conférence est de rendre l'OMC plus transparente pour les observateurs externes et de l'inciter à rendre compte de son action aux parlementaires en tant que représentants élus du peuple. Les sessions de la Conférence parlementaire sur l'OMC ont lieu une fois par année et à l'occasion des conférences ministérielles de l'OMC.

2. Ordre du jour

La session annuelle 2011 de la Conférence parlementaire sur le forum public de l'OMC s'est tenue pour la première fois dans les locaux de l'OMC à Genève, les 21 et 22 mars 2011. Comme par le passé, la session annuelle de 2011 était destinée surtout aux parlementaires spécialisés dans des questions de commerce international au sein de leurs parlements respectifs. La session leur a permis d'obtenir des renseignements de première main sur les développements récents dans les pourparlers de l'OMC et d'envisager des façons de dynamiser ce processus. C'était également l'occasion d'échanger des opinions et des expériences avec des collègues d'autres parlements, de rencontrer des négociateurs gouvernementaux et de hauts responsables de l'OMC, et de dialoguer avec des représentants de la société civile. Les points suivants figuraient à l'ordre du jour de la Conférence :

- Débats sur des thèmes de fond :
 - Le multilatéralisme face à la montée des accords commerciaux bilatéraux et régionaux;
 - Rééquilibrer les règles du système commercial multilatéral au profit des pauvres;
- Dialogue avec des négociateurs de l'OMC sur le thème « Commerce et développement durable : de la collision à la cohésion »;
- Audience avec le directeur général de l'OMC;
- Réunion-débat interactive sur le thème « En lien avec la société : les politiques commerciales à l'ère de la communication de masse ».

3. La délégation canadienne

Des représentants de divers parlements, membres de l'OMC et du gouvernement ou d'organismes intergouvernementaux ont participé à la session annuelle de 2011. Les parlementaires canadiens suivants étaient présents :

l'honorable Donald H. Oliver, c.r., sénateur,
l'honorable Frank Mahovlich, sénateur,
l'honorable Mac Harb, sénateur.

En tant que membre du Comité exécutif de l'Union interparlementaire (UIP), le sénateur Donald H. Oliver a coprésidé la session avec le vice-président du Parlement européen, M. Stravos Lambrinidis. Le discours d'ouverture du sénateur Oliver se trouve à l'annexe 1.

4. Les discussions

Un résumé des discussions se trouve à l'annexe 2.

5. Résultats

L'engagement que les leaders mondiaux ont pris à la réunion du G-20 à Séoul de mettre en œuvre le cycle de Doha pour le développement a donné aux négociations l'impulsion politique dont elles avaient grand besoin. La session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC s'est donc déroulée à un moment où l'intérêt pour une conclusion favorable du cycle de Doha était renouvelé. Les participants à la session parlementaire ont eu l'occasion de poser des questions aux principaux négociateurs de l'OMC, de recevoir de l'information de première main sur les plus récents développements dans les pourparlers de l'OMC et d'échanger des points de vue sur les prochaines étapes. À la fin de la session, les participants ont examiné la déclaration suivante et l'ont adoptée par consensus :

1. Nous, parlementaires réunis à Genève pour assister à la session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC, sommes heureux de sentir un regain d'énergie et un engagement accru de la part des membres de l'OMC qui ont participé au Programme de Doha pour le développement. Il serait bon de se servir de cet élan politique récent pour arriver à une conclusion positive, ambitieuse, exhaustive, équitable et équilibrée du cycle de Doha, qui soit conforme à son mandat initial et qui prenne assise sur les progrès réalisés à ce jour. Nous encourageons les membres de l'OMC à tirer le meilleur parti de cette occasion fortuite, mais bien réelle de conclure le cycle d'ici la fin de 2011.
2. Convaincus que le multilatéralisme demeure la meilleure façon de tirer profit de la mondialisation et de gérer l'interdépendance, nous réaffirmons notre engagement envers le système commercial multilatéral universel, règlementé, ouvert, non discriminatoire et équitable qu'incarne l'OMC.
3. Le commerce international est un moteur puissant de croissance économique et de développement durable, et nous en avons besoin pour atteindre les objectifs de développement du millénaire. Dans le contexte d'une récession économique profonde et endémique, le système commercial multilatéral a fait ses preuves. Le seul fait que l'OMC impose une discipline, des règles et des mécanismes contraignants a joué un rôle déterminant, en contribuant à dissiper la menace de protectionnisme et à relancer l'économie.

4. Les besoins et les intérêts des pays en développement, surtout les moins développés, sont au cœur du Programme de Doha pour le développement dont le but d'atténuer les asymétries et les déséquilibres. En plus d'occasions accrues d'accéder au marché, il est important que les économies petites et vulnérables, y compris celles des pays les moins développés, puissent bénéficier d'un traitement spécial et différent plus efficace, plus pertinent et plus opérationnel dans tous les domaines de négociation, d'une plus grande souplesse politique et d'engagements contraignants en matière d'aide technique et d'habilitation. Nous demandons aux pays développés qui ne l'ont pas encore fait de fournir immédiatement aux pays les moins développés un accès à leurs marchés qui soit prévisible, en franchise de droits, hors quota et à long terme, pour tous les produits en provenance de ces pays. Les économies en développement qui ont les moyens de le faire, ou qui se disent en position de le faire, devraient également contribuer à ce processus.
5. Tous conviennent que pour que le cycle de Doha donne des résultats positifs, les négociations doivent progresser dans tous les domaines et faire l'objet d'un engagement unique. Reconnaisant à quel point il est important de faire des progrès dans des domaines comme l'agriculture, l'accès aux marchés non agricoles, aux services, aux règlements et à la facilitation du commerce, ainsi qu'au Mémoire d'accord sur le règlement des différends, nous demandons également aux membres de l'OMC d'accélérer leur travail sur les dispositions visant un traitement spécial et différent, le mandat lié au développement concernant l'Accord TRIPS, les enjeux et les préoccupations liés à la mise en œuvre, le transfert et la dissémination de la technologie et l'accès aux connaissances, au profit des pays en développement.
6. Nous croyons qu'il est important de veiller à ce que l'ouverture des marchés et la libéralisation du commerce équitable aillent de pair avec le développement durable, lequel repose sur trois piliers : le développement économique, la protection environnementale et le développement social. Les leçons tirées de la crise financière et économique nous permettent également de constater le besoin d'une cohésion accrue entre les différents segments de la gouvernance mondiale, y compris l'OMC, les institutions Bretton Woods, les Nations Unies, l'OIT et autres organismes ayant des vues similaires. On ne peut penser implanter des politiques mondiales de développement durable sans une meilleure coordination entre ces organismes multilatéraux qui, dans une large mesure, poursuivent les mêmes objectifs.
7. Pour que l'OMC devienne un organisme vraiment universel, nous sommes d'avis qu'il faut absolument faciliter le processus d'accès pour tous les pays en développement, surtout les pays les moins développés, tout en respectant pleinement leur droit à un traitement spécial et différent. Nous réclamons l'abolition des obstacles politiques qui empêchent l'inclusion et l'universalité de l'adhésion à l'OMC, et plus de souplesse à l'égard des pays les moins développés.

8. Les négociations prolongées du cycle de Doha ont mis en évidence un besoin systémique d'améliorer le fonctionnement de l'OMC en tant que forum de négociation. Il faut repenser ses processus et ses structures de prise de décisions. Nous encourageons les membres de l'OMC à examiner attentivement les idées et les propositions pertinentes pour arriver progressivement à un consensus sur la façon d'y arriver. Nous sommes convaincus de la nécessité d'y arriver afin de renforcer le caractère démocratique et la légitimité du système, surtout pour les pays membres dont le pouvoir économique est moindre, et de trouver un *modus operandi* qui permette de concilier efficacité et équité dans les négociations.
9. Nous sommes convaincus que la dimension parlementaire de l'OMC doit être forte et efficace, et nous sommes ravis que pour la première fois, une session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC soit organisée sur les lieux de cet organisme intergouvernemental. Les parlementaires, en tant que représentants élus du peuple, doivent surveiller de près les négociations de commerce international pour s'assurer qu'elles sont efficaces, transparentes et équitables à l'échelle nationale et internationale. Ils doivent également faire preuve de vigilance afin que le système commercial multilatéral contribue au développement durable de tous les pays, prenant pleinement compte de ceux qui ont des besoins spéciaux et différents, et des capacités des pays en développement, surtout les moins développés.
10. La voie vers un commerce international plus juste et plus équitable commence par la conclusion du cycle de Doha. Nous parlementaires, demandons donc à toutes les parties - pays développés ou en développement - de faire preuve de plus de leadership et de souplesse pour franchir les étapes qui permettront d'arriver à des résultats positifs. Nous demandons à nos collègues parlementaires partout au monde de faire tout en leur pouvoir pour que leurs gouvernements respectifs comprennent l'urgence que nous ressentons tous au sujet de l'état actuel des négociations de l'OMC. Il faut absolument passer à une vitesse supérieure et poursuivre sur sa lancée si l'on veut conclure les négociations d'ici la fin de l'année en cours.

6. La prochaine session parlementaire sur l'OMC

Il reste à déterminer la date de la prochaine Conférence parlementaire sur l'OMC. Son Comité directeur, dont le Canada est membre, a décidé d'organiser une table ronde parlementaire pendant le Forum public de l'OMC, lequel aura lieu en septembre 2011. La prochaine session du Comité directeur devrait également avoir lieu pendant ce forum.

Respectueusement soumis,

M. Blaine Calkins, député
Groupe canadien de l'UIP

Annexe 1

Conférence parlementaire sur l'OMC Session annuelle de 2011

Les 21 et 22 mars 2011, au siège social de l'OMC à Genève

**Discours prononcé par le sénateur Donald H. Oliver
Membre du Comité exécutif de l'UIP
Genève, le 21 mars 2011**

Son excellence, le président du Conseil général de l'OMC,
Distingués représentants de gouvernements et d'organismes internationaux,
Collègues parlementaires,
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'immense plaisir de vous accueillir à la session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC. Fruit des efforts conjugués de l'UIP et du Parlement européen, la Conférence est un outil unique qui permet aux parlementaires d'examiner attentivement les politiques commerciales internationales. Aux yeux de l'UIP, cette Conférence a beaucoup d'importance.

En effet, tout au long de son histoire, l'UIP - l'organisation mondiale des parlements - a œuvré de façon proactive auprès des législateurs en faveur d'une coopération internationale. Le commerce entre les nations est la pierre angulaire de ce concept.

Aux parlementaires venus de tous les coins du monde pour assister à notre Conférence, se joignent des diplomates commerciaux, des représentants d'organismes internationaux, du monde universitaire et des médias de masse. Je souhaite la plus chaleureuse des bienvenues à tous les participants et observateurs, au nom du président de l'UIP, le Dr Theo-Ben Gurirab, qui ne peut malheureusement pas être des nôtres en raison d'engagements politiques dans son pays, la Namibie.

Pour la première fois de son histoire vieille de huit ans, la session de la Conférence parlementaire a lieu au siège social de l'OMC. Cela peut sembler anodin aux yeux d'un observateur non averti, puisque plus de 8 000 réunions y sont organisées chaque année, mais pour les parlementaires, cela constitue une étape politique symbolique longtemps attendue, et qui confère à l'OMC une dimension parlementaire importante.

En acceptant d'accueillir des législateurs spécialisés en commerce international, l'OMC affiche sa volonté de faire preuve de plus de transparence et de s'ouvrir davantage à la surveillance démocratique et à la reddition de comptes. Nous nous réjouissons de cet état de chose. Nous tenons d'abord à remercier le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, qui a fortement appuyé cette initiative. Mes sincères remerciements vont aussi à ses collègues du Secrétariat de l'OMC pour leur coopération et leur hospitalité exemplaires.

M. Lamy se joindra à nous pour une audition spéciale demain. Toujours attentif aux questions venant de parlementaires, il fera le point sur les derniers développements du cycle de Doha. Profitons au maximum de cette occasion. En tant que décideurs nationaux, nous devons arriver à cerner plus clairement, par exemple, quels éléments constituent la fameuse « occasion fortuite mais bien réelle » souvent invoquée quand il est question des chances de conclure le cycle de Doha d'ici la fin de l'année.

Nous sommes également d'avis qu'il est grand temps de prendre Doha au sérieux. Les problèmes qui ont paralysé les négociations sont réels, mais ils peuvent être réglés si les négociateurs gardent à l'esprit les avantages d'une réussite et les coûts d'un échec.

Une issue positive aux négociations pourrait non seulement stimuler l'économie mondiale sans ajouter à son endettement, mais elle pourrait également apporter de l'eau au moulin du protectionnisme à un moment où le monde continue de se remettre des soubresauts de la crise financière et économique. Le pire scénario, soit que le monde tourne le dos au libre-échange, ne s'est pas réalisé. Et pourtant, « le protectionnisme juridique » est répandu dans les approvisionnements gouvernementaux, les investissements et autres secteurs où l'ensemble des règles de l'OMC ne s'applique pas. De nouveaux accords dans le cycle de Doha pourraient signifier une garantie qui améliorerait le flot continu de commerce mondial porteur de croissance.

Par contre, un échec entraînerait des coûts exorbitants et pourrait susciter une prolifération d'accords commerciaux bilatéraux et régionaux, ce qui risquerait de frustrer l'espoir que tous les pays nourrissent : créer des emplois et de la croissance. Convaincu de l'importance cruciale de cet aspect de la question, le comité directeur de la Conférence parlementaire sur l'OMC a décidé d'y consacrer un des deux débats thématiques.

Le second thème porte sur le rééquilibrage des règles du système commercial multilatéral au profit des pauvres. L'objectif de développement est au cœur du Programme de Doha pour le développement. Les gouvernements ont pris divers engagements au début du cycle, mais n'a vu aucun résultat tangible. Les parlementaires peuvent-ils aider à dénouer l'impasse?

Nous écouterons les points de vue des délégués parlementaires de pays développés et en développement. De plus, nous bénéficierons de l'expérience et de la connaissance des négociateurs commerciaux dont le travail est de suivre ces questions au quotidien, à l'interne, au sein du Comité du commerce et du développement de l'OMC.

En fait, nous tenons à ce que toute la session soit axée sur le dialogue et l'interaction entre les parlementaires et les négociateurs, et c'est tant mieux, car quoi de plus intéressant et de plus utile pour nous législateurs qui traitons de questions commerciales dans nos parlements respectifs, que de parler avec des spécialistes de l'OMC qui savent mieux que quiconque ce qui se passe, parce que ce sont eux qui mènent les négociations de Doha.

Pour le segment correspondant du programme de la session, le Comité directeur a choisi de parler des liens subtils qui existent entre le commerce et développement durable, ce qui devrait donner lieu à un débat animé. Je suis certain que vous avez de nombreuses questions à poser à nos distingués ambassadeurs - comme vous êtes habitués de le faire pendant la période des questions avec les ministres et autres hauts fonctionnaires.

La table ronde de fin de session sera quelque peu différente. Cette fois-ci, nous n'avons pas invité des diplomates commerciaux ou des experts internationaux reconnus, mais bien des journalistes - ceux qui écrivent sur l'OMC et qui influencent ce que des millions de personnes pensent du commerce et de la mondialisation. De nombreux aspects de cette relation pourraient être mis en lumière. Les questions ne peuvent pas toutes être balayées du revers de la main parce qu'on refuse de voir la réalité en face. Nous pouvons avoir un échange d'idées qui serait intéressant et utile pour toutes les parties, y compris les parlementaires bien sûr.

L'UIP et le Parlement européen ont investi beaucoup de temps et d'énergie à organiser la session. Nous espérons qu'elle sera couronnée de succès et nous anticipons le plaisir d'avoir un débat riche et constructif, comme le veut la tradition parlementaire.

Sur ce, je déclare officiellement l'ouverture de la session annuelle de 2011 de la Conférence parlementaire sur l'OMC.

Je cède maintenant la parole au vice-président du Parlement européen, M. Stavros Lambrinidis.

Annexe 2

**Conférence parlementaire sur l'OMC
Session annuelle de 2011
Les 21 et 22 mars, siège social de l'OMC à Genève**

Résumé des discussions

DÉBAT SUR LE THÈME DE FOND A) : Le multilatéralisme face à la montée des accords commerciaux bilatéraux et régionaux

Le Sénateur Luis Alberto Heber (Uruguay), M. Paul Rübig, membre du Parlement européen, et Mme Ditte Juul-Joergensen, directrice intérimaire, Affaires de l'OMC, Direction générale du commerce, Commission européenne, font des déclarations sur ce sujet et un débat s'en suit.

Le système commercial international semble de plus en plus fragmenté et multicouche. La question est de savoir si les accords commerciaux bilatéraux et régionaux remettent en cause la crédibilité et la viabilité de l'OMC. La plupart des parlementaires conviennent qu'il y a eu une augmentation du nombre d'accords bilatéraux et régionaux en raison du prolongement des négociations de l'OMC. Or, le système commercial multilatéral (SCM) demeure l'option préférée de bon nombre de participants parce qu'il permet aux petits pays d'être traités équitablement, et que c'est une meilleure plateforme pour régler certains problèmes comme les subventions qui perturbent le commerce.

Certains participants estiment préférable de contrôler les accords bilatéraux que de les retarder. Le SCM doit rester le fondement du commerce mondial, mais de nombreux parlementaires pensent que les accords bilatéraux et régionaux sont ici pour rester. Il ne faut pas les percevoir comme des obstacles, mais plutôt les élaborer de façon à les rendre complémentaires au SCM. Un bon accord bilatéral doit être ambitieux (exhaustif sur le plan des produits) et conforme aux règles de l'OMC.

Certains participants font valoir que plus les négociations de Doha traînent en longueur, plus le SCM perd de sa crédibilité. Pour eux, une des raisons pour lesquelles le régionalisme n'a pas été problématique est que le SCM est resté solide pendant la récente récession économique. Pourtant, la prolifération des accords bilatéraux risque de susciter une perte d'intérêt dans le SCM, et une façon de freiner cette tendance est que les négociations de Doha arrivent à des résultats positifs.

DÉBAT SUR LE THÈME DE FOND B) : Rééquilibrer les règles du système commercial multilatéral au profit des pauvres

M. Lormus Bundhoo, député (Maurice), M. Helmut Scholz, membre du Parlement européen, et l'ambassadeur Anthony Mothae Maruping (Lesotho), président du Comité du commerce et du développement de l'OMC font des déclarations sur le sujet et un débat s'en suit.

L'objectif de développement, surtout si on pense aux besoins liés au commerce des pays les moins développés, est d'une importance capitale pour le Programme de Doha pour le développement, lequel tente de rééquilibrer les asymétries et les déséquilibres qui touchent ces pays. En dépit des engagements pris au début du cycle de Doha, on n'a vu aucun résultat tangible dans le secteur du développement. Les discussions portent sur les réformes à apporter pour que les pays en développement bénéficient de l'accroissement de leur part du commerce mondial. Les participants proposent diverses solutions, mais pour beaucoup d'entre eux, essayer de créer des règles du jeu équitables et s'attendre à ce que les pays en développement rattrapent le temps perdu ne doit pas être la seule solution envisagée.

Le sénateur Frank Mahovlich attire l'attention sur la politique canadienne actuelle de libre-échange, en franchise de droits, hors quota (DFQF) pour les pays les moins développés comme étant une des idées les plus avant-gardistes sur le plan de l'admissibilité des pays et des produits, des règles d'origine et de la facilité d'administration. Selon certains participants, les politiques DFQF sont importantes, mais il faut aussi réduire les obstacles non tarifaires et assouplir la règle d'origine. D'autres proposent que les politiques DFQF pour 99 % des produits ne suffisent pas si elles ne s'appliquent pas aux services.

Les participants proposent aussi d'autres solutions, notamment :

- une meilleure cohérence des politiques entre le commerce et d'autres questions comme la main-d'œuvre ou les questions environnementales, et entre les accords;
- un système monétaire mondial plus démocratique;
- des politiques pour aider les pays en développement à se libérer de leur dépendance aux droits de douane comme principale source de revenus;
- une aide supplémentaire pour les engagements commerciaux;
- un règlement de la question du coton.

DIALOGUE AVEC LES NÉGOCIATEURS DE L'OMC : Commerce et développement durable : de la collision à la cohésion

L'ambassadeur Manuel A.J. Teehankee (Philippines), président de la Session spéciale du Comité sur le commerce et l'environnement de l'OMC, l'ambassadeur David Walker (Nouvelle-Zélande), président de la Session spéciale sur l'agriculture, l'ambassadeur Hiswani Harun (Malaisie), président du Comité de l'OMC sur le commerce et l'environnement, et M. Bruce Christie, représentant délégué permanent du Canada à l'OMC, font des déclarations et répondent aux questions des participants.

Le développement durable est au cœur de la mission de l'OMC. Cependant, le rythme des négociations relatives au mandat de Doha en rapport avec l'environnement laisse

beaucoup à désirer et semble être lié aux progrès réalisés ailleurs par voie de négociation. Les panelistes s'interrogent sur le lien entre le besoin de promouvoir le commerce international et le développement durable. Entre autres questions abordées, mentionnons :

- la dimension environnementale du cycle de négociations de Doha (par exemple, l'impact environnemental des subventions à la pêche);
- le lien entre les règles de l'OMC et les accords environnementaux multilatéraux;
- le protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Le protocole est perçu comme un accord environnemental qui n'a pas eu d'effet négatif sur le commerce;
- le commerce comme faisant partie de la solution au développement durable, notamment en se servant d'un avantage comparatif (les solutions économiquement viables accroissent la production, surtout si les ressources sont disponibles);
- la réduction des obstacles au commerce pour les biens d'environnement.

AUDIENCE AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OMC

M. Pascal Lamy, directeur général de l'OMC, fait une présentation et répond aux questions des participants.

M. Lamy donne un bref aperçu de l'état des négociations. Selon lui, l'aspect réglementaire du Programme de Doha pour le développement (PDD) est aussi valable que celui de l'accès au marché, mais la discipline relative aux subventions à la pêche et le mécanisme de garantie spéciale en agriculture sont quelques-unes des questions les plus complexes à régler. La prochaine étape pour les présidents des groupes de négociations est d'indiquer les progrès réalisés à ce jour dans les textes provisoires qu'ils rédigeront d'ici la fin d'avril 2011. Nous pourrions ainsi avoir une idée de ce qui reste à faire et disposer d'un outil pour passer à l'étape plus horizontale des négociations.

M. Lamy parle ensuite des nombreuses raisons pour lesquelles les pays devraient conclure le cycle de Doha : cela dynamiserait l'économie mondiale, renforcerait la confiance dans le système commercial multilatéral et confirmerait le bien-fondé de l'OMC comme régime d'assurance contre le protectionnisme. Il perçoit l'OMC comme un catalyseur de confiance et d'unité qui contribue à la stabilité mondiale. Il rappelle également les avantages du commerce pour la sécurité alimentaire (libre circulation des aliments en surabondance vers les pays en pénurie), le changement climatique (échange de technologies vertes négociables), et pour les pays les moins développés (aide au commerce). Il affirme que le Programme de Doha pour le développement est aussi pertinent aujourd'hui qu'il l'était il y a 10 ans, quand il a été lancé, et il demande

aux parlementaires de faire leur part pour que cela se poursuive. M. Lamy répond ensuite aux questions des participants sur les enjeux suivants :

- La ronde actuelle de négociations : M. Lamy rappelle ce sur quoi on s'est déjà entendus, c'est-à-dire que 97 % des lignes tarifaires seront en franchise de droits et hors quota pour les produits provenant des pays les moins développés, et l'élimination des subventions aux exportations. Il insiste sur le fait qu'il n'y a pas de plan de rechange en cas d'échec du PDD. Il indique également que de nombreux pays attendent de devenir membre de l'OMC, et qu'une conclusion positive du PDD rendrait encore plus attrayante l'adhésion de ces pays à l'OMC.
- Les règles actuelles de l'OMC : M. Lamy dit que le système de l'OMC pourrait avoir une incidence sur d'autres politiques en rapport avec des questions émergentes comme les animaux clonés, la taxe sur le carbone et autres politiques fiscales internes. Il insiste sur l'importance d'avoir un système de règlement des différends pour régler ces questions si elles ne sont pas adressées explicitement dans les accords de l'OMC.
- Pays en développement : M. Lamy indique que les systèmes de règlement des différends sont un bon indice de la quantité d'échanges effectués à l'échelle mondiale, et que de plus en plus de pays en développement y ont recours. Or, l'accès aux marchés pour les pays en développement est une chose, mais transformer cet accès en un commerce tangible en est une autre. Il insiste sur l'importance du programme d'Aide pour le commerce pour aider les pays en développement à assumer un rôle plus important dans le commerce mondial. Il précise que l'Aide pour le commerce a augmenté de 50 % depuis 2005, sans pour autant nuire à d'autres programmes d'aide. Il faut cependant arriver à mieux mesurer l'impact de l'Aide pour le commerce et à accroître l'engagement du secteur privé.
- Le système commercial mondial : en réponse à diverses questions, M. Lamy réfléchit sur le rôle de l'OMC pour régulariser la volatilité du cours des marchandises, sur l'impact du système monétaire mondial sur le commerce et sur les liens entre les accords commerciaux bilatéraux et l'OMC.
- Relations avec des parlementaires : M. Lamy souligne les avantages d'un plus grand engagement de la part des parlementaires. L'OMC a créé diverses initiatives pour les parlementaires au cours des six dernières années. Par exemple, les pays en développement peuvent inclure des ateliers pour les parlementaires dans leur demande de programmes d'aide technique.

Réunion-débat interactive : En lien avec la société : les politiques commerciales à l'ère de la communication de masse

M. Jamil Chade, journaliste pour l'O Estado de S. Paulo, (Brésil), Mme Hedayat Abdel Nabi, journaliste (Égypte), présidente de la Presse Emblème Campagne, et M. John Zarocostas, journaliste au Washington Times, (États-Unis), président de l'Association

des correspondants auprès des Nations Unies, font des présentations et répondent aux questions des participants. Le modérateur, M. Niccolò Rinaldi, est membre du Parlement européen et ancien journaliste.

Les panelistes semblent être d'accord pour dire que l'intérêt du public et des médias pour l'OMC a baissé au fil des ans et que le public en général ne comprend pas ce qui se passe. Bien qu'il y ait eu une plus grande couverture géographique surtout dans les pays nouvellement intéressés par l'OMC (la Chine, le Brésil, l'Inde, etc.) la couverture générale a diminué. Par exemple, le nombre de journalistes accrédités présents lors des événements de l'OMC est passé de 500 journalistes à la réunion ministérielle de Hong Kong en 2005 à seulement 30 journalistes pour le même événement cinq ans plus tard à Genève. Les panelistes mentionnent également que certains différends commerciaux ne suscitent pas le même degré d'attention qu'ils le faisaient il y a 10 ans.

Les panelistes fournissent diverses raisons pour expliquer cette situation. Ils expliquent la difficulté à comprendre l'OMC pour le commun des mortels et les personnes non spécialisées, en raison de la terminologie technique et du jargon. Le manque de transparence du processus de négociation a également été mentionné comme raison expliquant la baisse de l'intérêt public. Les panelistes parlent également de la perte de crédibilité de l'OMC en raison de la durée des négociations de Doha, ainsi que du système de règlement des différends qui est perçu comme un long processus qui ne garantit pas que si vous avez gain de cause, vous obtiendrez ce que vous voulez. Ils mentionnent également le manque de message identifiable comme un problème : très peu d'histoires circulent sur les impacts positifs ou négatifs des décisions de l'OMC à l'échelle locale.

Des solutions possibles sont envisagées brièvement pendant la période de questions. L'engagement des parlementaires pour faire le contrepoids à l'influence des diplomates à l'OMC a été mentionné pour améliorer la crédibilité du processus de négociation. D'autres font valoir le besoin d'élaborer un plan d'action de communication pour que le grand public ait une meilleure compréhension de ce que fait l'OMC.

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)
ACTIVITÉ	Session annuelle de 2011 de la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
DESTINATION	Genève, Suisse
DATES	Les 21 et 22 mars 2011
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon. Donald H. Oliver, c.r. L'hon. Frank Mahovlich L'hon. Mac Harb
CHAMBRE DES COMMUNES	
PERSONNEL	M. Serge Pelletier, Secrétaire de la délégation M. Frédéric Forge, Conseiller
TRANSPORT	15 877,28 \$
HÉBERGEMENT	6 309,71 \$
HOSPITALITÉ	0
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	3 659,56 \$
CADEAUX OFFICIELS	0
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	30,46 \$
TOTAL	25 877,01 \$